

NOTE DE TRAVAIL INDICATEURS N° 20

DU SALAIRE

(Note à l'attention du groupe de travail sur les
"indicateurs de transition", AMIRA, Paris)

J.M. GASTELLU

Mars 1980

ORSTOM

Centre de Petit-Bassam, Abidjan

B4254

19 DEC. 1983
O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 4254

Cote : B

DU SALAIRE

Il m'est impossible de tester le tableau d'"indicateurs de transition", produit final du groupe de travail d'AMIRA, car je suis en désaccord avec les définitions et concepts qui ont été retenus de manière implicite. Il me semble que ces définitions et concepts ne sont ni homogènes, ni cohérents. Je tenterai de le démontrer en présentant deux critiques. La première est d'ordre externe et théorique : n'existe-t-il qu'une voie d'évolution possible pour les sociétés rurales d'Afrique Noire ? La deuxième est d'ordre interne et pratique : peut-on mesurer la "transition au capitalisme" ? En effet, dans un premier temps, j'ai été tenté de rejeter la démarche globale du groupe de travail, qui adopte le point de vue d'une voie d'évolution unilinéaire. Mais, comme cette démarche est séduisante et que les textes sont convaincants en bien des endroits, dans un deuxième temps je me suis situé à l'intérieur pour la comprendre, voir comment elle a été mise en oeuvre et ce qui en est résulté. Le but de cette note est d'ordre méthodologique : il s'agit de déceler les postulats et raisonnements implicites (ou explicités au cours de discussions internes ?) à partir desquels a été construit le tableau final d'"indicateurs de transition", car ces postulats et raisonnements font plus appel à des notions courantes qu'à des concepts définis avec rigueur.

1°) Critique externe et théorique

N'existe-t-il qu'une voie d'évolution possible pour les sociétés rurales d'Afrique Noire ? La présentation du "tableau d'indicateurs" semblerait impliquer une telle position. Or, cette position peut être mise en question pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la théorie de référence sur laquelle s'appuie le groupe de travail doit être rapportée aux exemples concrets qui ont servi à l'élaborer. Ensuite, cette recherche doit être confrontée à d'autres tentatives du même genre, qui ont apporté des réponses différentes. Enfin, il est nécessaire de prendre en considération la rationalité propre aux organisations économiques locales.

Il n'est pas question de mettre en cause la "théorie de la transition" élaborée par J. CHARMES, dont l'innovation a été de renverser les analyses classiques de l'ostentation et d'en faire le moteur d'une accumulation individuelle, qui émerge à travers trois stades successifs : neutralisation, absorption, dissolution. Mais on peut émettre des réserves sur l'usage qui est fait de cette théorie par le groupe de travail, en particulier sur sa généralisation à toutes les sociétés rurales d'Afrique Noire. En effet, cette théorie a été élaborée à partir d'exemples concrets : les sociétés Merina et Sihanaka des hauts plateaux de Madagascar. Comme le dit J. CHARMES, la région du lac Alaotra est :

... "l'une des seules régions de Madagascar à connaître une telle révolution"... (1).

La spécificité de cette région n'est d'ailleurs pas un argument pour combattre la généralisation de la "théorie de la transition", du moins dans le cadre de Madagascar, les sociétés Merina et Sihanaka pouvant préfigurer l'avenir de l'ensemble des hauts plateaux.

Le problème est ailleurs : les sociétés rurales d'Afrique Noire se situent-elles sur la même voie d'évolution que les sociétés étudiées par J. CHARMES ? Il est difficile d'y répondre de façon succincte, mais quelques éléments sont à verser au dossier. L'hypothèse la plus vraisemblable quant

(1) J. CHARMES (1977 : 59).

à l'origine des sociétés malgaches des hauts plateaux serait une provenance asiatique, indonésienne pour être plus précis (1), ce qui n'a pas empêché des influences africaines jusque chez les Merina et les Betsileo. Cette origine asiatique ne cesse pas d'être troublante, en particulier pour les travaux hydrauliques qui caractérisaient la production agricole à l'époque pré-coloniale chez les Sihanaka :

"... les habitants ont l'adresse de creuser des canaux pour faire venir l'eau du lac et de la rivière afin d'arroser leurs semailles" (2).

Ces travaux hydrauliques étaient inconnus des populations rurales de l'Afrique de l'Ouest, du moins en l'état actuel de mes connaissances. Cette référence aux travaux hydrauliques n'est pas l'effet d'un hasard : on sait la place qu'ils ont occupée dans les discussions cherchant à caractériser le mode de production propre aux pays asiatiques.

De plus, l'organisation et l'histoire politique des royaumes malgaches des hauts plateaux n'ont que peu de points communs avec ceux des royaumes, même des "empires", de l'Afrique de l'Ouest. Il ne paraît donc pas évident que les sociétés malgaches des hauts plateaux et les sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest soient englobées dans le même processus historique d'évolution ; du moins, une telle généralisation appellerait une démonstration. D'ailleurs, diverses recherches ont montré que la "transition au capitalisme" n'est pas la seule possibilité d'évolution.

C'est une banalité que de rappeler les trois brouillons et la version définitive de la lettre de K. MARX à Vera ZASSOULITCH. Mais, le passage obligé de la "commune russe" par le stade de production capitaliste ne paraissait pas évident pour K. MARX, et cela d'autant plus que cette commune était contemporaine de la production capitaliste, dont elle pouvait s'approprier "tous les acquêts positifs"(3). Dans le même sens, les discussions sur le "mode de production asiatique" et le "despotisme oriental" ont conduit à faire admettre que ces sociétés ne suivaient pas la même ligne d'évolution que les sociétés occidentales. Enfin, des historiens français, et en particulier C. COQUERY-VIDROVITCH, ont cherché à élaborer un "mode de production africain", reconnaissant par là la spécificité des sociétés rurales africaines.

(1) Ph. OBERLE (1979 : 19-31)

(2) F. MARTIN en 1667, cité par Ph. OBERLE (1979 : 208)

(3) K. MARX, in CERM (1970 : 319).

Si l'on oublie cette spécificité, les faits de terrain la font ressurgir soit en soulignant l'extraordinaire diversité des organisations pré-coloniales, soit en rappelant des phénomènes d'involution économique, soit en indiquant des confusions dangereuses.

Les organisations économiques pré-coloniales sont d'une extraordinaire diversité en Afrique de l'Ouest, et cette diversité est souvent gommée au profit d'une vision mythique, idéalisée et unifiante d'un "communautarisme primitif". En réalité, si quelques sociétés pré-coloniales ont pu être qualifiées d'"égalitaires", pour d'autres il a été montré qu'il existait une forte stratification économique en "riches" et "pauvres" fondée sur la détention de la poudre d'or (1). Il paraît, d'ailleurs, plus important de rendre compte de cette diversité, de lui trouver un fondement théorique que de la passer sous silence. Cette diversité explique l'évolution ultérieure et variée de ces sociétés.

De plus, les "apparences" sont souvent trompeuses et des phénomènes d'involution économique se produisent là où l'on attendait une progression. Par exemple, dans les années 1936-1939, un fort courant migratoire saisonnier (les "navétanes") venait aider la petite production familiale au Sénégal à l'époque de la culture des arachides. Ce phénomène a atteint son maximum en 1938, avec une immigration de 69 757 navétanes (2). Puis, cet apport annuel a décliné, jusqu'à devenir insignifiant de nos jours. Une analyse hâtive aurait pu conclure, dans ces années-là, à l'apparition d'une classe de "capitalistes agraires", utilisant des manoeuvres salariés. Mais, l'involution ultérieure aurait démenti ce pronostic, puisque cette catégorie n'a pu se reproduire. La même erreur peut être commise à propos des planteurs de la zone forestière en Côte d'Ivoire. Ces planteurs utilisent, en effet, des manoeuvres, rémunérés selon diverses modalités : certaines formes de rémunération sont des catégories économiques pré-coloniales transposées à notre époque (*abusan*, *abugnan*), d'autres sont d'apparence plus "moderne" ("contrat" ; rémunération journalière, mensuelle ou annuelle). Mais, plusieurs faits viennent troubler une explication trop rapide qui chercherait à voir du salariat pur et simple dans les relations

(1) C-H. PERROT (1978).

(2) J. FOUQUET (1958 : 81).

entre planteurs et manoeuvres. D'abord, l'organisation actuelle de la production a été établie telle quelle dès l'origine du cacao en Côte d'Ivoire, et n'a pas été modifiée par la suite. Ensuite, si les modalités les plus "modernes" de rémunération sont utilisées par le chef d'exploitation au moment de l'ouverture d'une plantation, il a recours aux formes les plus anciennes de rémunération (1) une fois que cette plantation est entrée en production ; les relations les moins "salariales" arrivent en fin de cycle agricole. Enfin, une des voies d'évolution possible de ces plantations de la zone forestière est la suivante : la disparition proche de la forêt obligera à un passage à la culture intensive. Cette culture intensive rendra superflue l'utilisation d'une main-d'oeuvre étrangère, qui était embauchée pour des opérations culturales qui n'auront plus cours : défrichage et abattage des grands arbres. Des apparences "capitalistes" de nos jours peuvent alors masquer une involution future (2).

En dernier lieu, les faits de terrain obligent à substituer à une confusion apparente une distinction opportune entre "capitalisme externe" et "capitalisme interne". Le "capitalisme externe" est la domination économique exercée sur l'ensemble d'une société rurale. Le "capitalisme interne" est une scission qui survient au sein d'une société rurale entre une catégorie de détenteurs de moyens de production, et une catégorie de prolétaires, dépossédés de ces moyens. Ces deux formes d'évolution sont distinctes, bien qu'elles puissent se superposer. Dans le premier cas, celui du "capitalisme externe", il faut se demander s'il est de l'intérêt de la domination extérieure de "prolétariser" le petit producteur individuel. Dans l'exemple du paysan arachidier sénégalais, tout ne se passe-t-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possible : d'un côté, le petit producteur qui livre le produit aux plus faibles coûts, d'un autre côté, un marché mondial sur lequel ce petit producteur n'a aucune prise, et, entre les deux, un "Etat-écran" qui prélève sa dîme au passage ?

(1) En particulier, le partage du produit en trois parts, dont une pour l'équipe de manoeuvres.

(2) Il est nécessaire de distinguer les évolutions "spontanées", même lorsqu'elles résultent de mesures globales de politique économique, comme c'était le cas en période coloniale, des interventions directes et actuelles sur le terrain ("opérations de développement"), qui créent de nouveaux rapports économiques et sociaux en milieu rural africain. Cf. : ORSTOM (1979).

Au bénéfice de quel pouvoir apparent s'effectuerait cette prolétarianisation : d'une société d'Etat encore inexistante ? d'un marabout ? Le paysan Serer n'est-il pas plus productif dans la situation actuelle, attaché qu'il est à la terre des ancêtres ? Par ailleurs, la scolarisation ne fournit-elle pas son lot de "jeunes chômeurs déscolarisés" (1), qui vont gonfler les masses urbaines en attente d'un emploi ? Dans le second cas, celui du "capitalisme interne", les apparences sont encore trompeuses. Par exemple, le terme de "grand planteur" en zone forestière ivoirienne voile des réalités divergentes : il faut distinguer le planteur d'origine villageoise, pour qui le facteur limitant est la main-d'oeuvre étrangère, et le planteur d'origine citadine, pour qui le facteur limitant est le capital. Si l'on ne retient que les seuls "planteurs villageois", des différences régionales apparaissent : dans le Sud-Ouest, les planteurs autochtones ont plus volontiers recours aux "contractuels" (travailleurs rémunérés à la tâche), alors que dans le Sud-Est la catégorie de manoeuvres la plus répandue est composée des *abusan* (travailleurs rémunérés avec un tiers du produit). Les planteurs du Sud-Ouest entretiennent des relations avec leurs manoeuvres d'apparence plus "capitaliste" que ceux du Sud-Est, alors que les superficies de leurs plantations sont bien plus petites. Mais, avec la disparition de la forêt, ces deux catégories de planteurs ne sont-elles pas menacées du même phénomène d'involution déjà évoqué ?

En définitive, la dissolution des rapports sociaux traditionnels de production n'apparaît pas comme une phase inéluctable pour les sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Ce terme de "dissolution" rappelle celui de "déstructuration", utilisé par certains courants anthropologiques. Cette déstructuration n'est pas prouvée, et les faits de terrain sont très variés : si la société Mossi de Haute Volta paraît affectée par les migrations des jeunes vers la Basse Côte d'Ivoire, la société Bamiléké du Cameroun manifeste une cohésion et un dynamisme toujours étonnants ! Souvent, les phénomènes de reconstruction, de réinterprétation sont passés sous silence, parce que moins spectaculaires que ceux d'éclatement ; ils n'en ont pas moins de conséquences. Il importe de ne pas négliger la rationalité économique propre aux sociétés locales.

(1) Expression empruntée à A. HAUSER.

Dans le tableau final du groupe de travail, les indicateurs sont présentés toutes échelles confondues : par exemple, l'indicateur "rendement à l'heure de travail" ne peut être évalué qu'à partir de données quantitatives de temps de travaux recueillis sur des parcelles, tandis que l'indicateur "indice des prix" existe pour l'ensemble du pays. Cette confusion des échelles est préjudiciable, car elle noie des évolutions spécifiques dans un contexte uniforme. A l'inverse, il paraît nécessaire de distinguer avec rigueur trois échelles de déroulement des phénomènes économiques : l'échelle locale (organisation économique locale), l'échelle nationale (politique économique nationale), l'échelle internationale (domination économique internationale). La confrontation entre ces trois échelles révèle pourquoi les dynamismes économiques qui sont à l'oeuvre dans une société particulière s'exercent dans une direction et non dans une autre. Cette méthode sera illustrée grâce aux exemples particuliers des sociétés Serer du Sénégal et Agni de Côte d'Ivoire.

La forme particulière que revêt la domination économique internationale au Sénégal, en tenant compte de l'histoire et de l'écologie particulières à ce pays, est l'"économie de traite", dont la rationalité est d'obtenir le produit au plus faible coût des facteurs. Cette "économie de traite" est le véhicule de l'"économie de profit" dans les campagnes sénégalaises. La politique économique nationale est d'apparence socialisante, mais elle consiste, en fait, à maintenir le *statu quo ex ante*. L'organisation économique locale des Serer est caractérisée, à mon sens, par une rationalité égalitaire. Il y a donc confrontation directe entre les mécanismes de l'économie de profit et ceux d'une organisation égalitaire, la politique nationale renforçant les premiers. Cette contradiction explique les dynamismes d'"intégration" des apports extérieurs observés sur le terrain en pays Serer, et le fait que le petit cultivateur, considéré comme un "bon paysan", est plus productif tant qu'est maintenue à peu près intacte l'organisation de sa société d'origine.

La forme particulière que revêt la domination internationale en zone forestière de la Côte d'Ivoire est l'"économie de plantation", pour laquelle l'apport d'une main-d'oeuvre étrangère et rémunérée est indispensable, ce qui augmente les coûts de production par rapport au seul emploi de la main-d'oeuvre familiale. L'"économie de plantation" est, là encore, le véhicule de l'économie de profit. La politique nationale du gouvernement ivoirien renchérit

dans ce sens, avec la volonté de faire surgir une bourgeoisie nationale. De plus, l'organisation économique locale des Agni est caractérisée par une rationalité d'enrichissement individuel, qui marquait déjà l'organisation pré-coloniale. Dans ce cas particulier, les phénomènes qui se déroulent aux trois échelles se renforcent, se superposent, ce qui aboutit à l'apparition de "grands planteurs", détenant d'importantes superficies en cacao.

Le comparaison de ces deux exemples montre qu'il est imprudent d'ignorer la rationalité propre à chaque organisation locale. Elle montre aussi que les évolutions qui se dessinent sont très différentes d'une société à l'autre.

L'affirmation du passage obligé des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest par le stade de production capitaliste demande une démonstration. Pourtant, il est inutile de s'arrêter trop longtemps sur ce point, et il devient intéressant de passer à une seconde étape : l'analyse du contenu du tableau des indicateurs de transition.

2°) Critique interne et pratique

Le tableau final d'indicateurs de transition surprend par sa prolixité. Cette prolixité se retourne de deux manières contre les objectifs poursuivis par le groupe de travail : tout d'abord, un tel tableau paraît difficile à manipuler pour une comparaison entre de nombreuses sociétés ; ensuite, l'abondance des indicateurs quantitatifs voile le phénomène central à analyser, qui est d'ordre qualitatif.

Le tableau d'indicateurs de transition paraît difficile à maîtriser, et l'on peut se demander s'il est opératoire. Poser cette question revient à soulever une autre interrogation, qui paraît ne pas avoir été tranchée : quelle est la finalité de ce tableau ? Il peut avoir, en effet, deux utilités. Ou bien, partant de statistiques existantes, il s'agit d'un test cherchant à situer le stade de transition d'une société donnée ; dans ce cas, la multiplicité des indicateurs nuit au but visé, car plus les indicateurs seront nombreux, plus le rapprochement entre des sociétés différentes sera difficile, les probabilités de diversification augmentant avec la pluralité des indicateurs. Ou bien, ce tableau n'est qu'un "aide-mémoire" pour de futures recherches de terrain sur le thème de la transition, ce qui explique la grande abondance des rubriques. Or, il semble que ce soit la première possibilité qui avait été envisagée à l'origine par le groupe de travail. Dans ce cas, il est surprenant de découvrir dans le tableau des indicateurs à l'échelle micro-économique tels qu'on ne peut être certain à l'avance que des données de terrain existent pour toutes les sociétés retenues : par exemple, les indicateurs "accroissement des surfaces mises en valeur", "nombre de calories à l'hectare", "nombre de nouvelles associations d'entraide", "inégalité de la propriété foncière", etc... En inscrivant de tels indicateurs, n'a-t-on pas opté de manière implicite pour une nouvelle phase de monographies détaillées de terrain ? Il existerait une contradiction entre le but ultime du groupe de travail et les moyens qu'il s'est donné.

Dans le cas où l'hypothèse du recueil de données quantitatives à l'échelle micro-économique est retenue, AMIRA a un rôle novateur à jouer en prônant l'installation d'*observatoires à long terme* en milieu rural africain, pour recueillir des séries chronologiques de temps de travaux, d'emplois du

temps, de budgets, de récoltes, de pesées de repas ... Car, comme l'a souligné Ph. COUTY, comment généraliser dans le temps des observations particulières à une année (1) ?

Si l'hypothèse du "travail en laboratoire" est la bonne, il faut mettre en garde contre l'ambiguïté des données quantitatives recueillies en milieu rural africain si elles ne sont pas accompagnées d'une interprétation de terrain. Par exemple, la population des bovins en pays Serer peut être appréhendée à partir des statistiques de vaccination du Service de l'Elevage, qui fourniraient ainsi un indicateur. Mais, une enquête auprès des chefs de ménage montre que l'appartenance des bêtes est toute autre que celle qui apparaît dans les statistiques ! De même, des statistiques de scolarisation peuvent être interprétées dans deux sens : soit dans celui d'un progrès de l'alphabétisation, soit dans celui de l'accroissement possible du nombre de jeunes chômeurs déscolarisés.

Une solution de sagesse consisterait alors à limiter le nombre d'indicateurs, de façon à les rendre manipulables et comparables. Dans l'état actuel des connaissances, il est préférable de retenir quelques indicateurs à l'échelle nationale, où des séries statistiques à long terme existent et permettent de mettre en évidence des phénomènes majeurs. Je pense, en particulier au remarquable travail effectué au Sénégal par A. VANHAEVERBEKE grâce à l'étude de l'évolution des *termes de l'échange aux producteurs* (2).

Mais, l'abondance d'indicateurs quantitatifs n'est-elle pas un voile sur le phénomène central à analyser, la "transition au capitalisme" ?

Deux théories coexistent pour formuler les conditions du passage au capitalisme. La première, "orthodoxe" et connue, est particulière à la société occidentale ; elle est composée d'éléments épars dans le "Capital". La deuxième, originale, est élaborée à partir du cas concret des sociétés malgaches des hauts plateaux ; elle fait de l'ostentation le moteur de l'accumulation individuelle. Ces deux théories ne sont pas en contradiction, puisque la seconde est une implication de la première. Toutefois, et de manière curieuse, le

(1) Ph. COUTY (1979).

(2) A. VANHAEVERBEKE (1970).

tableau d'indicateurs de transition ne fait référence que de façon lointaine à la première, et pas du tout à la seconde. Cette situation est paradoxale dans la mesure où les orientations théoriques du groupe de travail ont toujours été énoncées avec clarté. Une réflexion plus approfondie sur les concepts contenus dans l'une et l'autre théories aurait conduit à une présentation toute autre des indicateurs de transition.

Un schéma sommaire de la théorie "orthodoxe" des conditions d'apparition du stade de production capitaliste sera ici présenté. Ces conditions peuvent être ramenées à deux : une condition minimum, sans quoi la seconde n'a pas de raison d'être. Cette condition minimum peut être formulée de la façon suivante : l'apparition de relations de type salarial entre patrons et ouvriers signifie que l'on est passé à un stade capitaliste ; toute autre forme de rémunération doit être considérée comme "pré-capitaliste" ou "non-capitaliste". Cette condition nécessaire n'est pas suffisante : les relations salariales doivent permettre la ponction d'une plus-value, qui, réinvestie, conduit à un accroissement des moyens de production, et donc à une reproduction élargie. L'apparition du stade de production capitaliste est donc liée à quelques phénomènes essentiels, qui sont définis à travers des concepts précis : "salarial", "plus-value" et "reproduction élargie". Il est nécessaire d'approfondir ces concepts.

Il existe une confusion fréquente entre deux notions du "salarial" : celle de l'économie classique, pour laquelle est salaire toute rémunération versée à tout employé au sens large, et celle de l'économie marxiste, pour laquelle seul le salarial caractérise les relations entre entrepreneurs et travailleurs dans un stade de production capitaliste. Cette confusion aboutit à des abus de langage, qui nécessitent que soient bien explicités les caractères du salaire dans une société capitaliste (1).

Le premier critère est la liberté de la vente de la force de travail. Cette liberté est associée à une contrainte : le travailleur ne peut pas vendre directement le produit de son travail, il ne peut offrir que sa force de travail (2). Cette contrainte n'existe que dans une société où s'est généralisée la valeur d'échange, c'est-à-dire où la division du travail est déjà très développée, sans quoi le producteur individuel pourrait satisfaire ses besoins

(1) Ce passage reprend en partie la démonstration de : J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1977).

(2) K. MARX (1969 : 131).

personnels (1). Le second critère est que le travailleur fait l'avance au capitaliste de la valeur usuelle de sa force de travail ; il est important que le surtravail revête les apparences du travail salarié (2).

Une telle définition restreint le champ d'application du "salarial" par rapport à la notion courante. Pour prendre un exemple concret, les manoeuvres étrangers utilisés par les planteurs de cacao en zone forestière ivoirienne et rémunérés avec un tiers du produit doivent-ils être considérés comme des "salariés" ? Si l'on reprend point par point la définition du concept, on est amené aux constatations suivantes (3). Tout d'abord, la liberté de la vente de la force de travail n'est pas évidente. Comme l'a montré G. ANCEY pour les Mossi de Haute-Volta (4), ces manoeuvres étrangers sont insérés dans un "réseau migratoire", c'est-à-dire qu'ils sont pris dans des relations de dépendance personnelle aussi bien dans le village d'origine que dans le village d'arrivée. Par ailleurs, ils ne sont pas contraints de vendre leur force de travail, et cette étape n'est que transitoire puisqu'ils accéderont au statut de petit producteur indépendant dans le village d'arrivée, ou, à défaut, au retour dans le village d'origine. Ensuite, si le manoeuvre fait l'avance de la valeur usuelle de sa force de travail, en contre-partie le planteur fait l'avance de tout ce qui est nécessaire à la reproduction de cette force de travail sur les lieux où elle est dépensée ; c'est du moins l'interprétation qui est ici fournie du fait que le manoeuvre peut prélever tout ce qui lui est nécessaire dans le champ de vivriers complanté à l'origine par le planteur et ses épouses. De même, dans bien des cas, le planteur doit aussi fournir le logement, la viande, le poisson et le pétrole pour l'éclairage, c'est-à-dire le minimum indispensable pour vivre dans un campement en forêt. Enfin, l'existence d'un champ de cultures vivrières milite contre la généralisation de la valeur d'échange, puisque le produit de ce champ sert à l'auto-consommation de la cellule familiale du planteur et de la cellule du manoeuvre, et revêt de ce fait une valeur d'usage.

(1) K. MARX (1969 : 132).

(2) K. MARX (1969 ; 135 ; 388).

(3) Je reprends en partie l'argumentation de : J-P. CHAUVEAU; J. RICHARD (1977).

(4) G. ANCEY (1974).

Les *abusari*, dont il vient d'être question, forment une catégorie particulière qui ne peut être assimilée à celle des "saliariés". L'analyse aurait dû être plus nuancée pour d'autres catégories de manoeuvres agricoles : tâcherons, annuels, mensuels et journaliers.

Si l'utilisation du concept de "saliariat" est d'une manipulation restrictive et délicate, il en est de même pour la "plus-value" et la "reproduction élargie". La plus-value, qu'elle soit absolue ou relative, se mesure en temps de travail, ce qui pose de tels problèmes qu'elle est impossible à quantifier. Quant à la "reproduction élargie", il faut bien distinguer, en milieu rural africain, les réinvestissements productifs des simples constitutions de rentes (achats de maisons, de taxis, etc...).

Cette digression était nécessaire pour faire comprendre que les concepts sous-entendus méritent discussion et approfondissement. Il en est de même pour la théorie de la transition, pour laquelle une voie de recherche possible était de préciser des indicateurs quantitatifs permettant de mesurer le passage de l'étape de la neutralisation à celle de l'absorption, puis à celle de la dissolution.

Or, curieusement, le contenu conceptuel de ces deux théories de référence n'apparaît pas dans le tableau final des indicateurs. Pour être plus exact, la théorie marxiste orthodoxe a fourni le cadre général de référence des phénomènes et celle de la transition le modèle d'une évolution unilinéaire. Mais, les emprunts se sont arrêtés là. La série et le contenu des indicateurs de transition font appel à une notion courante du "capitalisme", très voisine de l'"esprit d'entreprise", pour qui seules comptent les prouesses économiques. Ce parti-pris explique la prolixité des indicateurs proposés. L'apport du groupe de travail débouche sur une contribution moins novatrice que s'il était resté fidèle à ses orientations théoriques.

Est-ce un hasard ? En effet, la condition minimum à la confirmation d'un stade de production capitaliste est l'apparition d'un type de relations particulier entre entrepreneurs et travailleurs : le salariat. Cette relation est d'ordre qualitatif et non quantitatif. Il en est de même pour les concepts de "plus-value", de "reproduction" et d'"ostentation". La question ultime reste encore la suivante : peut-on mesurer la "transition au capitalisme" ?

Jean-Marc GASTELLU

Mars 1980

BIBLIOGRAPHIE

ANCEY G. (1974).

La monnaie mossi. Un pouvoir non libérateur de règlement.
Ouagadougou, Centre ORSTOM, 176 p. multigr.

Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes (1970).

Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels,
Lénine. Préface de M. Godelier.
Paris, Editions Sociales, 415 p.

CHARMES J. (1977).

Constitution de la rente foncière au lac Alaotra à Madagascar.
I. Première vague consécutive à l'abolition de l'esclavage.
Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 1, pp. 59-71.

CHAUVEAU J-P., RICHARD J. (1977).

Cahiers d'Etudes Africaines, 68, XVII - 4, pp. 485-523.

COUTY Ph. (1979).

Des éléments aux systèmes. Réflexions sur les procédés de généralisa-
tion dans les enquêtes de niveau de vie en Afrique.
Paris, AMIRA, 43 p. multigr.

FOUQUET J. (1958).

La traite des arachides dans le pays de Kaolack, et ses conséquences
économiques, sociales et juridiques.
Saint-Louis-du-Sénégal, Centre IFAN, Etudes Sénégalaises n° 8, 263 p.

MARX K. (1969).

Le Capital. Livre I.
Paris, Garnier-Flammarion, 699 p.

OBERLE Ph. (1979).

Provinces malgaches. Art, histoire, tourisme.
Riedisheim, Editions Kintana, 228 p.

ORSTOM (1979).

Maîtrise de l'espace agraire et Développement en Afrique Tropicale.
Logique paysanne et rationalité technique.
Paris, ORSTOM, Mémoires n° 89, 600 p.

PERROT C-H. (1978).

Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndenye, aux XVIIIème et XIXème
siècles.
Journal de la Société des Africanistes, Tome 48, fascicule 1,
pp. 101-126.

VANHAEVERBEKE A. (1970).

Rémunération du travail et commerce extérieur : essor d'une économie
paysanne exportatrice et termes de l'échange des producteurs
d'arachides du Sénégal.
Louvain, Université, Thèse, 196 p. multigr.